

Comité Technique Local DISI Sud-Est

Le Comité Technique Local (CTL) de la DISI Sud-Est s'est réuni le 11 avril 2013, sous la présidence de Robert Perrier, Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur de la DISI, accompagné des responsables de pôle RH et pilotage, et des ESI.

A l'heure où le dialogue social à la DGFIP connaît une situation de blocage, il était important d'aborder l'actualité de nos services, notamment au travers d'une déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local de la DISI Sud-Est se réunit aujourd'hui, alors que le climat social à la DGFIP a franchi un nouveau seuil de tension regrettable.

Le constat qui s'impose est que le dialogue social au sein de notre Direction est devenu un dialogue de sourds ; la responsabilité en incombe principalement à un Directeur Général arc-bouté sur sa Démarche Stratégique, et qui entretient en permanence la confusion dans l'organisation de ce dialogue social. Face à la mise en oeuvre par la Direction de décisions qui ne résultaient pas de véritables discussions, FO DGFIP a décidé de suspendre sa participation aux groupes de travail, à l'instar d'autres syndicats.

De même, le constat que le Directeur ne réviserait pas sa méthode ne pouvait conduire qu'à une impasse ; ce fut le cas, malheureusement, lors du Comité Technique de Réseau du 4 avril dernier, que Mr BEZARD a clôturé brutalement.

Face au Directeur Général et à son choix de fermer la porte à un dialogue social responsable et apaisé, les représentants FO DGFIP ne renonceront pas à dénoncer, calmement mais fermement, les conséquences néfastes du sort réservé à notre Administration : dégradation sans précédent des conditions de travail, suppression continue d'emplois, hiérarchisation croissante des missions qui pourrait préfigurer l'abandon de certaines, réduction des moyens de fonctionnement...

Ce paysage constitue hélas le quotidien de bon nombre d'agents de la DGFIP, et les personnels de la DISI Sud-Est auraient tort de se croire à l'abri. Certes, le dialogue social local, après une « pause » en fin d'année dernière, a repris dans des conditions satisfaisantes. Mais l'horizon n'est pas pour autant sans nuage.

Comment ne pas s'inquiéter, en effet, en voyant la dotation budgétaire de niveau 1 prévue pour notre Direction en 2013, diminuée de près d'un tiers par rapport à celle de l'an dernier ! Comment ne pas craindre une remise en cause des moyens alloués à nos missions, et donc une remise en cause des missions elles-mêmes, dès lors que l'on parle de chercher des pistes d'économie !

La DGFIP aura-t-elle en 2013 les moyens de ses ambitions pour ses services

informatiques ? Les représentants FO DGFIP le souhaitent sincèrement, et sauront s'en assurer.

Dans un tel contexte, comme elle l'a déjà déclaré au sein de cette instance, la Délégation FO DGFIP se félicite de l'offre de formation faite aux agents de la DISI Sud-Est, tout en restant attentive aux conditions de mise en oeuvre concrète de cette offre.

De même, l'utilisation du dispositif du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), doit conduire à une analyse objective et complète des conditions de vie au travail des agents, de la situation sociale au sein de notre Direction, tenant compte du contexte particulier de la DISI et de ses missions.

Les agents de notre Direction, comme l'ensemble de leurs collègues, ont besoin de se sentir reconnus et valorisés, au travers de leur parcours professionnel, mais également par le sort réservé aux missions dont ils ont la charge. Plus encore dans cette période difficile, où ils subissent de plein fouet les effets d'une grave crise de confiance, liée à une actualité que nous ne commenterons pas davantage, laissant le soin à la Justice de faire son travail.

L'ordre du jour de ce CTL et les échanges avec la Direction ont permis d'aborder des thèmes importants pour la vie de nos services.

Règlement Intérieur du CTL

Ce règlement fixe les modalités de fonctionnement de l'instance, pour l'Administration comme pour les syndicats. Bien que discuté au plan national, ce texte n'avait pas été validé, notamment par FO DGFIP, qui attendait de l'Administration qu'elle l'adapte au contexte local. Hélas, le Directeur de la DISI s'en est tenu à la consigne de la Centrale : le vote doit se faire sur le texte en l'état !

Voter sur un document imposé, sans marge de négociation, est-ce vraiment cela que l'on appelle le dialogue social ?

Face à la désapprobation unanime des trois organisations syndicales de la DISI Sud-Est, le Président n'a pu maîtriser un moment de colère, regrettant d'avoir à faire à des « syndicalistes doctrinaires », et promettant d'en tenir compte pour la suite du dialogue social (sic)!

Outre que perdre son sang-froid n'a jamais permis de faire progresser le débat, l'Administration doit le comprendre : **notre Organisation restera fidèle aux principes qui sont les siens, dans l'intérêt de ses mandants, au plan local comme national.**

Le projet de règlement fera donc l'objet d'une nouvelle convocation du CTL, sur un texte que la Direction pourrait amender, si elle le voulait...Affaire à suivre...

Budget : bilan 2012 et perspective 2013

Les principales opérations prévues en 2012 ont pu être réalisées : travaux et remplacements de matériels (Ajaccio, Marseille St Loup, Marseille Prado), renouvellement du parc automobile vieillissant...Des mesures d'économie ont permis

d'optimiser les dépenses, notamment sur le site de St Loup (traitement des déchets, marché de maintenance préventive et corrective...).

L'horizon 2013 s'annonce plus difficile : la DISI doit poursuivre ses efforts pour rationaliser les dépenses. Le contexte national s'imposant à tous, **notre Direction démarre le nouvel exercice avec une enveloppe budgétaire en très nette diminution par rapport à 2012**. Il est vrai que l'Informatique de la DGFIP a été très fortement impactée par les réductions de budget.

Deux axes majeurs, pour le nouvel exercice : une attention particulière sera portée aux frais de déplacement, dont le Directeur attend une nette diminution, « sans rien sacrifier aux missions ». Ni aux frais engagés par les agents, nous l'espérons.

Autre axe important, les travaux immobiliers relèveront essentiellement de l'entretien courant. A la question souvent évoquée des projets de déménagement des sites, la DISI n'apporte pas encore toutes les réponses attendues ; **pour Nice, le maintien de l'ESI à la rue Delille est acté ; pour Montpellier, le verdict tombera lors du prochain CHS-CT, le 29 avril 2013.**

Gestion des emplois

La DISI a procédé à quelques ajustements d'emplois entre les sites de Marseille et la Direction, pour une meilleure adéquation entre les besoins des missions et les compétences requises. **Les représentants FO se sont abstenus, lors d'un vote de simple validation a posteriori de décisions déjà mises en œuvre.**

Pour autant, la décision de transformer un poste de B PAU en B Programmeur à l'ESI d'Ajaccio pouvait se discuter, même si l'intention de renforcer le secteur Développement du site est louable. Des agents qualifiés PAU pourraient tout à fait se consacrer aux tâches de développement, pour peu qu'ils en démontrent les qualités nécessaires. L'argument n'a pas été retenu par la Direction, au risque de laisser une chaise vide par manque de candidat.

Questions diverses

Outre la stigmatisation dont font l'objet les agents-contribuables au travers du contrôle de leurs obligations fiscales, FO avait déjà évoqué le problème de la confidentialité des informations fiscales concernant les agents; sans douter du respect des règles déontologiques par les services mobilisés dans le dispositif, le mélange des genres entre situation fiscale, personnelle et administrative peut conduire à des interférences regrettables, au détriment de l'objectivité nécessaire à l'examen de chaque situation.

Les agents de l'ESI Montpellier ont reçu des demandes de production de pièces justificatives émanant de la Division Formation Professionnelle de la DRFiP 34 !! Faut-il s'en étonner ? Non, répond le Directeur...Le responsable du service est

peut-être compétent en matière de contrôle fiscal, mais pas moins que les agents des services dont c'est la mission principale...

Nous relayerons auprès de la Direction toute autre « bizarrerie » ou dérapage avéré, le cas échéant. En attendant, la DISI compte beaucoup sur la formation à la déontologie pour convaincre les agents du bien-fondé du dispositif... Dans le contexte du moment, ce n'est pas gagné.

Des actions d'information auprès des établissements scolaires ou universitaires sont prévues pour faire connaître les métiers informatiques de la DGFIP; ainsi qu'une communication sur l'Intranet Ulysse. De trop nombreuses chaises sont encore vides (notamment à l'ESI de Nice, où le secteur développement devrait connaître une forte augmentation de sa charge de travail), souhaitons qu'elles trouvent rapidement preneur, avant que le Projet de Loi de Finances ne les supprime...

FO DGFIP rappelle le cas des agents administratifs détenteurs d'une qualification TAI, auxquels les tableaux de mutations sur poste informatique sont fermés s'ils n'exercent pas déjà !... **L'Administration devra assouplir ses règles de gestion, si elle veut voir arriver de nouveaux agents dans les services informatiques.**

La DGFIP envisage l'augmentation du nombre d'accès « Full Internet » pour les informaticiens, notamment développeurs, de nos services. Au-delà des hésitations liées à la sécurité, ou à l'opportunité de tels accès, les sources d'informations du Web sont devenues un outil indispensable pour nombre de techniciens.

Aucune mutualisation de missions informatiques n'est annoncée, dans le cadre de la DISIC (périmètre interministériel), même si certains projets ont été avancés. Pour l'avenir, on ne peut préjuger de rien...

✂

Un climat pesant, des échanges souvent tendus... Oui, le dialogue social au sein de notre Direction a connu des moments plus sereins. Faut-il pour autant renoncer à ses convictions ? Pour FO DGFIP, la réponse est claire : C'EST NON !

✂

La Délégation FO DGFIP Groupement DISI Sud-Est : André AMBROSIO (ESI Marseille Prado), Pierre MORACCHINI, Frédéric VESPERINI (ESI Ajaccio)

EN 2013 AVEC F.O. PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN